

UNE ÉQUIPE

Directrice
Sophie JOBELIN

Éducatif

Chef de service :
Catherine GRANDMAISON

Éducateurs spécialisés :
Marie-Anne DAUBIGNEY
Céline GAINET
Laëtitia MALLARD
Frédéric VITEAUX

Secrétaire :
Marie DIAS

Médical

**Médecin responsable
des soins :**
Brigitte PEROL

Psychologue :
Lucie VERNEREY

Psychomotricienne :
Catherine VIATTE

Orthophoniste :
Sandrine LOMBARD



UN ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe (éducateurs, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste et médecin) élabore le projet individualisé du jeune en fonction de ses besoins et en concertation avec la famille.

La mise en oeuvre du projet individualisé s'oriente selon trois axes :
éducatif, thérapeutique et pédagogique.

Ce projet est régulièrement révisé suivant l'évolution du jeune.



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage de renseignements :

SESSAD LE BONLIEU
28 avenue Eisenhower - CS 30328
39104 DOLE Cedex
Tél 03 84 72 62 11
sessad.bonlieu@juralliance.fr

SESSAD Le Bonlieu

Service d'éducation spécialisée
et de soins à domicile



SESSAD LE BONLIEU

28 avenue Eisenhower - CS 30328
39104 DOLE Cedex
Tél 03 84 72 62 11

sessad.bonlieu@juralliance.fr
blog : sessadlebonlieublog.wordpress.com

Service géré par l'association Juralliance

PRÉSENTATION

Le SESSAD a ouvert ses portes en septembre 2003. Ce service a obtenu son agrément de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et émane de l'Association Franc-Comtoise le Bonlieu de Dole.

Il s'adresse à des jeunes âgés de 6 à 20 ans, présentant des retards dans les apprentissages et dans leur développement global et personnel, retards repérés à l'école et/ou par la famille, souvent associés à des difficultés psychologiques et sociales.

Actuellement 32 jeunes sont suivis, domiciliés dans le secteur géographique de Dole (dans un rayon de 40 km).

Les interventions se font principalement sur les différents lieux de vie du jeune (école, lieux de loisirs, domicile...) et au SESSAD.



ORIENTATION ET ADMISSION

La Commission siégeant à la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du Jura, propose à la famille le suivi de leur enfant par le SESSAD, avec maintien du jeune dans son cadre scolaire.

L'admission s'effectue selon les places disponibles et à la demande de la famille.

La prise en charge est financée à 100 % par l'Assurance Maladie.

MISSIONS

☀ Soutenir et accompagner le jeune et sa famille.

☀ Apporter une **aide thérapeutique** si nécessaire sur le plan psychologique et par le biais de soins adaptés (psychomotricité, orthophonie).

☀ Favoriser l'**autonomie sociale et personnelle** du jeune.

☀ Soutenir sa **scolarisation en milieu ordinaire**.

☀ Travailler en **lien avec les différents partenaires** du milieu scolaire, médical, professionnel et les différents services sociaux...

☀ Réfléchir et préparer l'**orientation future** avec la famille et le jeune.

